

Le 27 juillet 2007

Numérisation de tous les registres d'actes au long retranscrits antérieurs à 1947

La Direction de la rénovation cadastrale du ministère des Ressources naturelles et de la Faune vous informe que tous les actes au long retranscrits dans les registres A et B antérieurs à 1947 ont commencé à être retirés des bureaux de la publicité des droits (BPD). D'ici la fin de décembre 2008, ces actes seront progressivement numérisés et intégrés dans le site du Registre foncier du Québec en ligne. Pour tous les détails, veuillez consulter l'avis :

<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/foncier/registre/registre-avis-20070621.jsp>

Pour obtenir un document intégré dans le site du Registre foncier du Québec en ligne

La procédure d'obtention des actes au long demeure la même (voir section « Outils d'aide à la réalisation des mandats » sur le site extranet à l'intention des fournisseurs en rénovation cadastrale). Une fois que les documents d'un BPD seront intégrés dans le site du Registre foncier du Québec en ligne, la procédure couvrira la période débutant en 1840 jusqu'à aujourd'hui.

Pour diverses raisons, il peut arriver que des actes intégrés dans le site du Registre foncier du Québec en ligne avant 1974 portent le même numéro d'inscription (doublon). Afin de bien identifier ces documents, vous devez vous référer à la méthode de recherche suivante :

<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/foncier/registre/registre-recherche.jsp>

Pour obtenir un document non intégré dans le site du Registre foncier du Québec en ligne

Avant que les documents d'un BPD soient retirés pour être intégrés dans le site du Registre foncier du Québec en ligne, la procédure demeure la même : vous devez retranscrire ou photographier les actes au long retranscrits (registres A, B, etc.) antérieurs au 1^{er} septembre 1947 de même que les plans joints aux actes.

Afin de connaître le calendrier de retrait et de numérisation des documents, BPD par BPD, jusqu'en décembre 2008, nous vous invitons à visiter régulièrement le site Web du Registre foncier du Québec à l'adresse suivante :

<http://www.mrnf.gouv.qc.ca/foncier/registre/registre-avis.jsp>

(avis-07-04)